

DES RESSOURCES...

aispas
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE
SOINS ET DE PREVENTION DES ABUS SEXUELS



QR [association aispas](https://www.association-aispas.fr)

Pays du Gier
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

PROTECTION DE L'ENFANCE

UN DOUTE ? QUE FAIRE ? À QUI S'ADRESSER ?

DES CONTACTS UTILES POUR VOUS ORIENTER

BESOIN D'UN CONSEIL ?	SITUATION PRÉOCCUPANTE ?	DANGER IMMÉDIAT ?	QUESTION RÉGLEMENTAIRE ?	SIPG : Syndicat du Pays du Gier
 Allô Enfance en Danger 119 ✓ Écoute et conseil pour les professionnels, les familles et les enfants ✓ Anonyme et confidentiel ✓ 24h/24 – 7j/7 www.allo119.gouv.fr	 CRIP Loire Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes 04 77 49 91 91 ✓ Vous souhaitez transmettre une information préoccupante ✓ Conseil sur une situation qui vous interroge www.loire.fr	 17 / 112 Police – Secours ✓ En cas de danger grave et immédiat pour un enfant ✓ Appelez sans attendre 17 ou 112 24h/24 – 7j/7	 SDJES Loire Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 04 77 81 41 66 ✓ Honorabilité ✓ Déclarations ACM ✓ Réglementation ✓ Contrôles ✓ Accompagnement des organisateurs ac-lyon.fr/sdjes-loire	 Un coup de main ? Réseau des directeurs Péri-scolaire Nicolas 06 15 51 68 38 Marine 06 12 46 32 83 ✓ CONSEILS ✓ ACCOMPAGNEMENTS ✓ ORIENTATIONS ✓ RESSOURCES ✓ SOUTIEN Mails : ctgsuprap2@paysdugier.org ctgsuprap3@paysdugier.org

LES 4 RÉFLEXES DU DIRECTEUR

- 1 J'OBSERVE ET JE NOTE**
 Je décris les faits de manière objective.
- 2 J'EN PARLE**
 J'en parle à ma hiérarchie ou à une personne ressource.
- 3 JE DEMANDE CONSEIL**
 Je contacte un service compétent pour être accompagné.
- 4 JE N'ATTENDS PAS D'AVOIR UNE CERTITUDE POUR AGIR**
 La protection de l'enfant passe avant tout.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Guide national : « Mise en œuvre de la mission de protection des mineurs en ACM »
- Législation et réglementation des ACM (jeunes.gouv.fr)
- Fiches pratiques SDJES
- Protocole interne de la structure

TRIBU SDJES 42 LOIRE

Toutes les infos, actualités et ressources pour les ACM

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/tribu/espace/TRKELM/dossier/VwifJg>

À GARDER SOUS LA MAIN !

- 119** Allô Enfance en Danger
www.allo119.gouv.fr
- 04 77 49 91 91**
 CRIP Loire – www.loire.fr
- 04 77 81 41 66**
 SDJES Loire
ac-lyon.fr/sdjes-loire
- 17 ou 112**
 Police – Secours
 24h/24 – 7j/7

LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS SONT NOTRE PRIORITÉ.

tribu:



QR Code TRIBU
[SDJES Loire](https://tribu.phm.education.gouv.fr/tribu/espace/TRKELM/dossier/VwifJg)



ACTUS

le 1er juin 2026, les députés ont adopté à l'unanimité la proposition de loi visant à mieux protéger les enfants contre les violences dans les milieux scolaires et périscolaires.

Lien VIDÉO. Une loi pour mieux protéger les enfants à l'école et en périscolaire

NM, SIPG, mai 2026